

Horaires prévisionnels pouvant être aménagés selon règles sanitaires :

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
19h00 à 20h30 Ceintures blanches à bleues Benjam. à Seniors Dojo COLOMBIER	14h00 à 15h15 Poussins + Pupilles ceintures blanches à blanches 2 bar. 15h30 à 17h00 Poussins + Pupilles Bl.Jaunes à oranges-vertes Dojo COLOMBIER	18h15 à 19h45 Benj. + Minimes Blanches à marrons Gymn. Jean Macé		Robert BRETTE 10h00 à 12h00 <u>Stages spécifiques</u> 14h00 à 15h00 Poussins + Pupilles Blanches à Blanches 2 bar. 15h15 à 16h30 Pupilles à Seniors Blanches-Jaunes à jaunes-Oranges 16h45 à 18h15 Benjam. à Seniors Oranges à Bleues 18h30 à 20h00 Minimes à Seniors Marrons + Noires
20h00 à 21h30 Minimes à Seniors Ceintures Marrons et Noires Robert BRETTE	16h45 à 17h45 La Tannerie Compétiteurs Pupilles benjamins + Sport collège	20h00 à 21h30 Cadets à Seniors Tous grades Gym. Jean Macé		
Gpe Compétiteurs (Cadets à seniors) 20h00 à 21h30 Robert BRETTE	18h00 à 19h30 Minimes à seniors Grpe Compétiteurs + Sport Collège	19h00 à 21h00 Prépa. national Grpe Compétiteurs Dojo COLOMBIER	19h00 à 21h30 Préparations spécifiques Dojo COLOMBIER	
+ Karaté Contact et cours à thèmes le Samedi de 18h30 à 20h00 au Dojo Robert BRETTE				
Âges : Poussins = 2021/2020/2019 - Pupilles = 2018/2017 - Benjamins = 2016/2015 Minimes = 2014/2013 - Cadets = 2012/2011 - Juniors = 2010/2009 - Seniors = 2008 et avant				

Salles à Mérignac : **Dojo Robert BRETTE** : Av. du Truc – Face à la piscine municipale
Gymnase Jean Macé : Rue Courteline / **Dojo COLOMBIER** : Allée des Acacias

REGLEMENT INTERIEUR RESUME SECTION KARATE:

- CERTIFICAT MEDICAL** D'APTITUDE au KARATE-DO postérieur au 1/07/2027, **obligatoire dès la 1ère séance.**
- LICENCE FFK:** souscription dès votre première séance + assurance complémentaire proposée.
- Arriver 5 mn avant le début de chaque cours (En karategi si pas autorisation des vestiaires).**
- Tenue obligatoire: **Karatégi blanc propre à l'exception de tout autre vêtement** (Survêtement, blouson, casquette, foulard...) + T-shirt blanc pour les féminines sous la veste du karategi.
- hygiène corporelle parfaite**, ongles des pieds et des mains propres et coupés très courts.
- Utilisation de pommades, huiles ou cosmétiques strictement interdite.
- Entraînement interdit en cas de maladie contagieuse ou d'incapacité.
- Défense de fumer, pas de chewing-gum, **pas de téléphone portable activé.**
- Pas de montres, bijoux, chaînes, bagues, boucles d'oreilles, piercing...
- Sandales réservées à cet usage autour des tatamis à l'intérieur Dojo.
- Ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires lorsqu'ils sont autorisés. LE CLUB DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE VOL.
- Ne pas quitter le Dojo durant le cours sans autorisation du professeur.
- Les spectateurs ne sont admis qu'exceptionnellement sur autorisation du professeur.
- Le prix d'inscription est FORFAITAIRE et ANNUEL**, valable pour la saison sportive en cours de **Septembre à Juin**, quel que soit le nombre de cours effectués. **Aucun remboursement ni déduction ne sont possibles en cas de départ anticipé, d'exclusion ou d'arrêt pour force majeure.**
- Le pratiquant s'engage à respecter les règles de courtoisie, de loyauté, d'hygiène et de sécurité enseignées par le professeur.
- Le professeur reste libre du choix de ses élèves et peut exclure tout pratiquant auquel il ne souhaite pas livrer son enseignement.
- Aucun entraînement autorisé dans un dojo hors la présence du professeur.
- Toute photo ou prise de vue est rigoureusement interdite durant les cours.**
- Une fiche vous est remise en cas de mesures de précautions sanitaires en vigueur.**
- Les pratiquants inscrits au SAM-Karaté s'interdisent toute activité ou discussion d'ordre politique, syndical ou confessionnel au sein du club.

Fournir: photo d'identité + Certificat médical + Cotisation (Section + cotisations fédérales + Omnisports): Enfants – étudiants: 339€ / Adultes 1^{ère} année : 402 € / 2^{ème} année : 372 € / 3^{ème} année : 339 € / Réductions familles 3 personnes (même foyer fiscal) : 270 € / 4 personnes : 249 €
 + Licence fédérale FFK = 39 € par pratiquant.